

0352686E
ACADEMIE DE RENNES
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE ANITA CONTI
ESPLANADE ANITA CONTI
35174 BRUZ CEDEX
Tel : 0223501700

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : MOTION

Numéro de séance : 3
Numéro d'enregistrement : 20
Année scolaire : 2018-2019
Nombre de membres du CA : 29
Quorum : 15
Nombre de présents : 23

Le conseil d'administration
Convoqué le : 21/01/2019
Réuni le : 04/02/2019
Sous la présidence de : Gilles Nottebart
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Motion des représentants des parents d'élèves.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	18
Pour :	18
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0



MOTION PARENTS FCPE DU LYCEE ANITA CONTI DE BRUZ

Date : 04/02/2019

Quand l'esprit d'une réforme n'a pas les moyens de sa mise en œuvre, il faut savoir faire une pause et prendre le temps du dialogue avec les corps intermédiaires. Quand les moyens humains ne sont pas à la mesure des besoins sur le terrain, il faut savoir poser un moratoire sur une réforme. La communauté éducative doit être invitée à prendre le temps de construire une réforme robuste, dont l'outil ne serait pas construit juste à l'échelle des grands centres urbains, voire des centres historiques. La FCPE exige également que les évolutions et les réponses concernent aussi les filières technologiques et professionnelles.

La très grande insuffisance de la dotation globale horaire attribuée au lycée Anita Conti pour la prochaine année scolaire est une parfaite illustration de l'inadéquation entre l'ambition de cette réforme et les moyens fournis pour permettre sa réussite. Et si faute de moyen elle est vouée à l'échec, le plus grave est le futur des élèves qu'elle aura entraîné avec elle, sacrifiés sur l'autel des économies.

Ce moratoire devra être jalonné de moments de travail rassemblant les représentants des corps constitués et les débats devront lever les incohérences afin que chaque lycéenne et lycéen puisse construire son avenir sereinement. A cette fin, nous vous demandons également de mettre à disposition des espaces de discussions et de construction au sein des établissements.

L'esprit de la réforme du lycée consistait à supprimer les trois filières générales et à offrir aux élèves un choix de bouquets d'enseignements susceptibles de renforcer leur parcours scolaire. L'esprit de cette réforme était de permettre aux élèves de pouvoir choisir des spécialités en fonction de leurs envies et de leurs compétences mais aussi de donner davantage de moyens en direction des élèves qui ont le plus de besoins d'accompagnement. L'esprit de cette réforme était d'agir contre les inégalités et permettre l'accès sans distinction à un large panel de spécialités afin que chaque jeune puisse choisir son avenir. La FCPE s'était positionnée contre cette réforme au CSE non en raison de l'esprit mais au regard de la mise en œuvre. Elle avait alerté les pouvoirs publics sur les difficultés qui allaient immanquablement poindre sur le terrain.

Aujourd'hui nous ne pouvons que constater que :

- La projection des dotations horaires globales ne reflète pas le discours ministériel.
- Les 54h d'orientation dédiées aux élèves de seconde ne seront pas acquises au moment des choix d'orientation, pour notamment permettre un temps d'imprégnation nécessaire pour comprendre l'enchaînement d'un parcours scolaire vers l'enseignement supérieur.
- Les bouquets de spécialités proposés sont en nombre insuffisant.
- Les enseignements rares ne sont pas assurés ou le sont dans un autre établissement et dans les cas exceptionnels de possibilité, la gratuité des transports ou le rajout de personnel vie scolaire pour encadrer les déplacements ne sont pas acquis.

Il nous faut aujourd'hui une pause, un moratoire, afin de construire collectivement et en bonne intelligence l'avenir de nos enfants.

Les parents d'élèves FCPE du Lycée Anita Conti